

# CR COMMISSION NT DU 11/09/24

## Présents côté élus :

Bruno Demange, Ali Benbournane, Laurent Maas, Marie-Pierre Samitier, Ginette Sie, Ghislaine Vingot et Pierre Mouchel

## Invité :

William Maunier

## Présents côté direction :

Frédéric Brochard

Kati Bremme

Romuald Rat

## **1ère partie : L'IA**

En préalable, les élus se sont interrogés sur le sujet de « l'introduction de cette nouvelle technologie » avant la mise en place de premiers socles technologiques d'IA. Car ils ont en tête les impacts potentiels que l'IA pourrait avoir sur l'emploi. En effet, une application qui peut améliorer les conditions de travail de certains salariés en diminuant leur charge de travail, peut avoir de toutes autres conséquences si ce type d'automatisation se multiplie.

Le sujet nécessite donc à leurs yeux des consultations périodiques. C'est entre autres, une recommandation de la commission interministérielle de l'IA. Et ceci est d'autant plus important qu'il y a, à ce jour, une forte opacité sur la future trajectoire financière de l'audiovisuel public.

En début de commission, la direction a précisé que le cadre mis en place à France TV est assez strict concernant l'utilisation de l'IA générative.

A ce stade, ce qui était engagé était un travail exploratoire, (d'observation, d'étude), mais il n'y a pas de « projet » comme on peut en voir ailleurs.

Parmi les réflexions en cours, une porte sur l'aide possible pour les personnels RH dans la mise en avant des publications de postes vacants sur les réseaux sociaux ? Pour savoir où communiquer afin d'être efficace, avec les bons éléments de langage... L'outil peut être une aide, mais ce ne sera jamais lui qui publiera.

Il y a un an, on parlait « d'ateliers d'idéation ». Une envolée importante a été constatée les 1ers mois mais une certaine prudence a été constatée.

Là, il y a le sentiment que nous travaillons sur un « outil socle » afin de pouvoir proposer des outils dédiés. « *On construit quelque chose, sans vraiment savoir où l'on va* ».

Le 1er besoin de base est que beaucoup utilisent de l'IA, sans savoir ce qui existe précisément. Il y a donc une nécessité de démystification de l'IA, en regardant de manière lucide l'intérêt de cette technologie et ses risques (éthique, emploi, qualité et le sens du travail). Cela passe par des formations, l'objectif étant ensuite de proposer tout d'abord des solutions dans un univers contrôlé.

Ensuite, seront créés des petits assistants, spécifiques aux besoins identifiés. Cette expression du besoin est primordiale, afin de ne pas déployer un outil qui ne répondrait pas aux attentes, et qui viendrait bousculer les choses.

Il ne s'agit pas de donner la possibilité aux journalistes de pouvoir écrire leur reportage avec de l'IA : pour rappel, la règle dans l'entreprise est que nous ne voulons que des infos vérifiées !

Sinon, ce sujet est complexe et nouveau : la direction dit ne pas avoir la prétention d'avoir la science infuse et de pouvoir cerner le sujet dès le 1er coup. Il s'agit là de tentatives...comme pour la Data. Dans les 2 cas, il y a cette conviction que « *tout cela va devenir quelque chose de très gros !* ».

Dans l'entreprise, la prise en compte de l'existence de l'IA a débuté dès 2018 avec la création d'une direction dédiée. Il est ressorti que ce n'était pas comme cela que nous allions obtenir les meilleurs résultats. En 2023, l'idée a donc été de mieux intégrer l'IA, afin d'être plus proche des métiers (avec une organisation en « squashes » et une équipe beaucoup plus en lien avec les métiers). Tous les responsables « produits » sont réunis régulièrement afin de s'assurer de la cohérence par rapport aux besoins.

Depuis 6 mois que cette nouvelle organisation est en place, le constat est que cela fonctionne mieux ainsi.

Cette organisation permet une vision globale, par rapport à des périmètres qui ne se parlent pas forcément beaucoup.

Un point important de ce sujet porte sur le stockage des données (pour travailler sur des données qui nous sont propres). C'est le cas notamment si l'on prend en compte les besoins du service finances.

L'outil est figé, afin que les données restent bien en interne. Sachant que nous n'avons pas besoin de disposer des toutes dernières versions : des plus décalées, apportant de la sécurité, suffisent.

A ce jour, ça s'adresse à certains utilisateurs « tests ».

Sera mise en place aussi une hot line fonctionnelle, lorsque MedIAgen sera déployé.

Là, ce sera une interface assez simple, s'adressant à des utilisateurs ayant des projets. Par exemple les documentalistes. L'IA peut les aider à écrire l'expression du besoin.

Sera prévu aussi un accompagnement : comme lors de la mise en place d'Open Média (avec les 4 semaines d'accompagnement qui avaient été mises en place par les Lapins Bleus).

Une comparaison est faite avec Monespace : oui, un grand nombre de réponses se trouvent dans Monespace, mais pour les trouver, il faut que les mots clés soient présents dans le titre. Alors que là, l'IA va permettre un gain de temps et d'efficacité.

C'est comme une sorte de Google, en interne, enrichi d'éléments vérifiés et protégés. C'est une aide, mais il doit y avoir un travail de validation et de vérification.

2 utilisations ont été effectuées durant les JO :

- La traduction, dans Dalet, du script des épreuves : avant, c'était une charge énorme pour les documentalistes, avec de l'ordre de 5000 fichiers par jour (et donc une certaine pénibilité, avec des tâches répétitives et de la perte de temps)
- Et la mise en place dans Dalet d'un système permettant de sélectionner et de retrouver.

L'outil « speech to text » doit être testé dans 2 ou 3 régions du Réseau ou d'Outre Mer, avec retranscription de sujets vidéos. Le souhait est de pouvoir déployer ce projet cet automne, et l'idée est de pouvoir avancer avec les utilisateurs (et que ce ne soit pas quelque chose qui les angoisse).

Un autre souhait est de pouvoir aboutir à l'automatisation des sujets info. Tous ne le sont pas aujourd'hui, et ceux qui le sont ne le sont que de manière partielle. Après, il y a aussi le souhait de pouvoir traiter les flux live (ce qui est intéressant pour le sport ou les soirées électorales).

Autre intérêt : pour la maintenance, afin de permettre de pouvoir rechercher facilement si tel type de panne s'est déjà produit par le passé.

Un exemple dans la recherche d'archives : pouvoir retrouver la liste complète des communes qui ont des panneaux retournés (par les agriculteurs). Il est impossible que quelqu'un puisse retrouver facilement une info de ce type par une recherche manuelle dans tous les sujets sur toute la période.

Autre utilité possible : comme « marqueur de programmes », pour savoir par exemple à quel moment il semble pertinent de pouvoir insérer la publicité.

C'est aussi une aide pour la constitution de programmes, quand il y a un caractère répétitif, ou pour réussir à bien gérer un stock de programmes.

En marge de cette réunion, une question a été posée le 16 septembre (en commission Nouvelles Technologies du CSE Réseau) : quelle est la position de l'entreprise face aux nouvelles versions des logiciels de montage, quand une touche IA est prévue ?

La direction a répondu que même s'il est difficile de « vivre en autarcie », il y a une très grande vigilance pour ce qui concerne la création d'images. Ces fonctions, et plus largement tout ce qui passe par internet, ne sera pas installé. Les salles sont, et vont rester, dans un univers protégé. Et les solutions permettant d'automatiser le montage ne seront pas accessibles.

## **2ème partie : le C2PA**

C'est un projet lié à l'IA.

En préalable, les élus ont demandé ce que c'était, et ce que cet acronyme signifiait.

C'est un outil destiné à pouvoir valider l'info. C'est une appellation anglo saxonne, que l'on peut traduire comme étant une coalition pour la vérification de la provenance et de l'authenticité des contenus.

On est confrontés au sujet tous les jours : dans les entreprises majeures de l'audiovisuel mais pas que. C'est un manifeste qui est collé à l'image, et qui est inviolable. Cela permet de consulter les infos liées à cette image. Vu le nombre de contenus fabriqués par France TV, ça ne peut pas être effectué manuellement.

Qu'est-ce que vérifie le système précisément ? Il alimente un certificat par rapport à ce que nous lui donnons.

L'exemple du reportage dans lequel a été intégré des images de jeux vidéo fait mal, surtout quand il y a une certification derrière.

Le projet commence dès ce mois de septembre avec Dalet, avec l'idée d'une livraison en décembre d'une session consolidée de ce process, avant qu'une décision soit prise, afin de savoir si on s'oriente ou pas vers cette démarche.

C'est en fait un lien entre Première et Dalet, Première étant un expert des fichiers texte, reprenant les infos du montage. Et cette info remonte ensuite aux documentalistes.

L'info nationale contient énormément de sources extérieures, contrairement à celle du Réseau (où l'origine est à 90% interne).

Nous voulons des certificats assez complets, avec des infos choisies.

### **3ème partie : LE MEDIALAB**

Kati Bremme, qui évoque le sujet, précise qu'elle n'est pas « directrice » du Médialab, mais « directrice de l'innovation et de la prospective au numérique », et est donc amenée à travailler main dans la main avec le Médialab.

Sur le sujet de l'IA, le Médialab a proposé des sessions de sensibilisation. On parle IA depuis 2015 : en quoi les algorithmes vont améliorer le travail du journaliste ? Et que doit on mettre en place à France TV pour être prêts demain ?

Le travail y est fait sur plusieurs temporalités, avec une volonté d'y mettre de l'innovation. Un bon exemple : le projet de l'écran tactile, ou la cellule « les révéléteurs ».

Un lien est entretenu avec des scientifiques, avec qui il y a des échanges pour expliquer quoi pouvoir faire.

Par rapport à Chat GPT, par exemple, l'objectif était de pouvoir expliquer ce que sont les dangers, et les opportunités.

Plus largement, l'objectif était d'expliquer ce qu'est l'IA générative, et ce que l'on peut faire avec.

Certains l'utilisent comme un moteur de recherche, alors que ce n'en n'est pas un : ça peut générer des réponses hallucinogènes.

Mais des moteurs de recherche, type Quant, intègrent de l'IA. Cela repose sur de la probabilité des faits écrits : et ça peut donc se tromper ! Et les réponses statistiques ne sont pas forcément la vérité.

Au sein du Médialab, un travail est fait sur l'écriture, sur la charte d'utilisation de l'IA (en lien avec Pascal Doucet-Bon). Sachant qu'aujourd'hui, il est devenu difficile de différencier, à l'œil nu, une vraie image d'une image générée par l'IA.

L'un des rôles du Médialab est d'être une porte ouverte pour les personnes qui se posent des questions.

Venant des divers périmètres de l'entreprise, 200 salariés ont pu participer à ces ateliers de sensibilisation, proposés en lien avec l'UFTV.

D'autres vont être mises en place cette saison.

Enfin, les équipes ont conscience que tout ne va pas se faire en 3 mois. « *Cela prendra au moins 10 ans, et on en n'est qu'au tout début* ». Sachant que l'IA peut tout ou partie remplacer des tâches humaines, il y a un sujet.

Avec des activités plus impactées que d'autres : celles sur l'illustration par exemple ! De nombreuses entreprises ne font plus appel aujourd'hui à des illustrateurs lorsqu'ils élaborent une plaquette. De même pour les traductions (même si l'on demande à l'IA de traduire, puis à un humain de corriger !).

Cela peut aussi changer la façon de travailler des juristes.

#### **4ème partie : POINTS DIVERS**

1/ Les élus sont revenus sur l'idée évoquée d'encourager les salariés qui le souhaiteraient de pouvoir choisir et acheter eux-mêmes un smartphone plus performant que ceux proposés par l'entreprise, et que leur achat puisse alors être subventionné par une aide de l'entreprise.

Frédéric Brochard nous a répondu que le sujet n'avait pas avancé aussi vite que souhaité. Désormais, l'entreprise permet au salarié de choisir un autre modèle, et de pouvoir charger les interfaces spécifiques de France TV. Mais cela ne va pas aussi loin qu'envisagé : l'entreprise ne participe pas financièrement à l'achat de ce téléphone personnel. Elle n'incite donc toujours pas, à ce jour, à ne pas demander un téléphone professionnel (fourni par l'entreprise), dont les caractéristiques seraient jugées inadaptées aux besoins de certains salariés.

2/ Les élus sont revenus aussi sur l'arrêt de l'ultra HD sur France 3 sur la TNT.

C'est évidemment une question de coûts.

Il faut savoir que ceux-ci ont été plus élevés que prévu : de l'ordre de 7 millions annuels.

Il était très important que les JO puissent être proposés en UHD.

Aujourd'hui, France TV est seule à proposer de l'UHD sur la TNT.

Demain, soit la modernisation de la TNT passera par l'UHD, soit il y aura un problème.

Un des problèmes est aussi de le faire savoir : lors des JO par exemple, la consommation en UHD a été paradoxalement majoritaire sur la TNT. Peut-être parce que cette offre y était plus facile à trouver.